

Mesures d'économie dans l'enseignement: les négociations ont porté leurs fruits.

Communiqué de presse
2 novembre 2015

Les négociations menées par la FEDE et les associations d'enseignants avec le Conseil d'Etat ont abouti: le canton renonce à plusieurs mesures d'économie qui auraient péjoré la qualité de l'enseignement. Les mesures salariales sont maintenues.

Le gouvernement a décidé de mettre entre parenthèses plusieurs propositions de mesures vivement combattues, après des négociations intenses entre la DICS, la FEDE et les associations professionnelles concernées organisées au sein de la FAFE: Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg (LDF), Société Pédagogique Fribourgeoise Francophone (SPFF), Association des Maîtres du CO Francophone Fribourgeois (AMCOFF), Association Fribourgeoise des Professeurs du Secondaire Supérieur (AFPESS) et l'Association Fribourgeoise de l'Enseignement professionnel (AFEP).

Suite à la manifestation du 26 juin, qui avait réuni 1000 personnes à Fribourg, et après avoir entendu les représentants des enseignants à de nombreuses reprises, le Conseil d'Etat a pris la mesure du malaise qui régnait au sein de l'école fribourgeoise.

Le Conseil d'Etat proposera finalement 1,8 million d'économies n'ayant pas d'influence déterminante sur la qualité de l'enseignement. C'était l'objectif prioritaire et non négociable de la FEDE et des associations d'enseignants.

La mesure qui aurait freiné la progression des postes de 16,5 unités à l'école primaire et fait augmenter le nombre d'élèves par classe sera reconsidérée dans le cadre du règlement d'application de la loi scolaire. Un acquis important, une commission des effectifs sera instituée avec plusieurs partenaires, dont les associations professionnelles et les syndicats. Le Conseil d'Etat a également laissé tomber la mesure qui au-

rait fait dépendre la rémunération des professeurs du Secondaire 2 de la taille des groupes.

D'autre part, le groupe paritaire mandaté par le Conseil d'Etat est maintenu afin de poursuivre les réflexions sur l'optimisation des moyens financiers mis à disposition de l'école fribourgeoise.

La ligne directrice de la FEDE et des associations d'enseignants n'a pas changé: elles souhaitent vivement garder la qualité actuelle de l'école fribourgeoise en maintenant un bon niveau d'encadrement et de soutien. L'élève doit toujours être au centre des réflexions du Conseil d'Etat pour que notre canton reste en mesure d'offrir à chaque enfant les meilleures conditions de suivi possibles.

La force de la FEDE et la cohésion entre les associations d'enseignants ont été absolument déterminantes dans ces négociations. Les arguments pertinents des professionnels qui connaissent parfaitement leurs membres, parce qu'ils sont à leur écoute au quotidien, sur le terrain, ont été le facteur déterminant du positionnement du Conseil d'Etat.

La FEDE et les associations membres sont très conscientes du mécontentement régnant encore chez une partie des enseignants. Elles ne perdent pas de vue leur objectif: protéger et renforcer la qualité de l'enseignement et les conditions de travail des enseignants. Mais on ne peut pas faire

fi du contexte actuel : des mesures d'économie touchent tous les secteurs de la fonction publique.

Parallèlement à l'abandon de plusieurs mesures dans l'enseignement, le gouvernement a aussi promis de ne pas lancer de nouvelles mesures d'économie sur le personnel en 2017, sauf catastrophe majeure.

Deux autres avancées ont incité la FEDE à poursuivre le dialogue avec le Conseil d'Etat, plutôt que de choisir la confrontation: le gouvernement a accepté l'augmen-

tation des indemnités de piquet des collaborateurs de la fonction publique – de 15 à 25 francs – et la mise en place d'un dispositif anti-harcèlement répondant mieux à nos attentes.

Le Conseil d'Etat est, en revanche, resté ferme sur sa position concernant les mesures salariales qui touchent l'ensemble du personnel notamment l'attribution du palier en 2016: il interviendra en juillet, comme prévu, au lieu de janvier, contre la volonté des associations.

Bernard Fragnière, Président de la FEDE